

<p>SÉANCE SPÉCIALE DU 29 août 2016</p>

À une séance SPÉCIALE du Conseil, tenue le 29 août 2016 à 17 h à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier
 District No 2 – Madame Annie Rodrigue
 District No 3 – Mme Émilie Roberge
 District No 4 – Madame Claudia Vachon
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne
 District No 6 – Monsieur François Baril

formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Madame Manon Vachon assiste également à cette séance. Madame Geneviève Cyr ainsi que M, Francois Poulin sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Kaven Mathieu, maire, ouvre la séance à 17h avec un mot de bienvenue.

2. CONFORMITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Que l'avis de convocation de ladite séance a été signifié à tous les conseillers conformément à l'article 425 du code municipal en suivant les formalités prévues à cet article.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Mathieu, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - A) Dépôt d'une demande d'aide financière- système de réfrigération au Centre Desjardins
 - B) Réfection rang 8 Nord
 - C) Avis de motion- Construction d'un Centre de valorisation technique

3. Prochaine séance
4. Levée de la séance

16-08-6683

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ

4. **Présentation du projet dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling**

16-08-6684

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu que

- QUE la municipalité d'East Broughton autorise la présentation du projet de remplacement du système de réfrigération du Centre Desjardins (Aréna Mario-Lessard) au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centres de curling ;
- QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité d'East Broughton à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier ;
- QUE la municipalité d'East Broughton désigne monsieur François Poulin, Directeur des Travaux Publics comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.
-

ADOPTÉ

16-08-6685

5. **Réfection- Rang 8 Nord**

Attendu que la réfection du rang 8 Nord est à réaliser en 2016;

Attendu que l'estimé des coûts présentés par la municipalité de Sacré-Cœur-de-Jésus est fixé à 92 195\$;

Attendu que ce montant sera réparti à part égale entre les deux municipalités ;

EN conséquence, il est proposé par Claude Duchesne que le Conseil municipal d'East Broughton accepte de défrayer sa part et ce, sur présentation de pièces justificatives.

De plus cette acceptation est conditionnelle à ce que la municipalité Sacré-Cœur-de-Jésus répartisse la facture sur 5 ans, sans intérêt ou pénalités.

ADOPTÉ

16-08-6686

6. **Avis de motion – Construction d'un motel industriel**

Avis de motion est donné par Émilie Roberge que lors d'une session subséquente, le Conseil municipal adoptera un règlement d'emprunt relatif à la construction d'un motel industriel ainsi que pour la réfection des infrastructures du parc industriel d'East Broughton.

7. **PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine séance aura lieu le 6 septembre 2016 à 19h30.

16-08-6687

8. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers de clore la séance à 18h30.

ADOPTÉ

KAVEN MATHIEU, MAIRE

Manon Vachon, Dir. générale adjointe